



**Service des automobiles
et de la navigation**

Av. du Grey 110
1014 Lausanne
T +41 21 316 82 10 Sélection 11
info.auto@vd.ch

Contrat d'accès et d'utilisation de l'application internet Viacar-Idispo garage

Entre :
(ci-après le client)

et

le Service des automobiles et de la navigation du canton de Vaud
(ci-après le SAN)

1. Principes

Viacar-Idispo garage est une application internet qui permet la prise, la modification ou l'annulation des rendez-vous en matière de contrôle technique des véhicules (voitures de tourisme et motocycles) par les collaborateurs autorisés par le client.

2. Objet

Le présent contrat régit la délivrance d'accès et les droits et obligations en matière d'utilisation de Viacar-Idispo garage par les professionnels de la branche automobile dans le but de gérer les rendez-vous en matière de contrôle des véhicules (voitures de tourisme et motocycles).

3. Autorisation d'accès

L'accès est conditionné à l'identification du collaborateur du client sous forme nominative avec un login. Les collaborateurs du client qui quittent l'entreprise et qui disposaient de droits d'accès à Viacar-Idispo doivent être annoncés au SAN afin que leurs accès soient désactivés.

4. Droit d'utilisation

Le collaborateur du client bénéficie du droit d'utiliser Viacar-Idispo garage par Internet. L'application internet comprend les processus de base suivants :

- Aperçu des rendez-vous du client;
- Enregistrement des rendez-vous et contrôle de ceux-ci avec confirmation;
- Annulation ou report des rendez-vous avec confirmation;
- Réservation de rendez-vous avec confirmation.

Les modifications pour des raisons techniques ou fonctionnelles restent réservées.

5. Responsabilité

a. du client :

Il est responsable d'utiliser les accès et les données uniquement selon les droits d'utilisation mentionnés sous chiffre 4, et en garantissant la protection des données.

Il doit informer le SAN de tout changement ou dès qu'il cesse son activité.

Le collaborateur autorisé s'engage à tenir secret le mot de passe et le login afin d'éviter toute utilisation abusive.

b. du SAN

Le SAN est responsable de l'exactitude des données dans Viacar-Idispo garage

6. Maintenance

L'application internet Viacar-Idispo garage est en exploitation 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, sous réserve d'interventions de maintenance annoncées au préalable.

L'application est exploitée par Internet. Celle-ci est conçue de telle sorte que le client n'a pas besoin d'effectuer d'installation informatique particulière. Le SAN n'assume aucun support local.

La maintenance est assurée pendant les horaires d'ouverture du Centre de prestations administratives de Lausanne (7h15 à 16h15).

Aucun service de piquet n'est organisé en dehors des horaires d'ouverture de travail ainsi que les week-ends et les jours fériés.

Le SAN décline toute responsabilité en cas de panne ou d'interruption d'exploitation.

7. Coût

Les frais de l'application internet sont annuels. Je désire bénéficier des conditions suivantes (cochez ce qu'il convient) :

- | | | |
|--------------------------|-----------------|---------|
| <input type="checkbox"/> | 1 réservation | gratuit |
| <input type="checkbox"/> | 3 réservations | 100.00 |
| <input type="checkbox"/> | 6 réservations | 200.00 |
| <input type="checkbox"/> | 12 réservations | 300.00 |
| <input type="checkbox"/> | 30 réservations | 500.00 |
| <input type="checkbox"/> | 60 réservations | 1000.00 |
| <input type="checkbox"/> | 90 réservations | 1500.00 |

L'échéance est au 31 janvier, avec délai de paiement à 30 jours.

Le SAN se réserve le droit d'adapter ses prix à la suite de mises à jour, nouvelles versions, modifications pour des raisons techniques, fonctionnelles ou légales.

En cas de résiliation ou d'annulation du contrat de licence pour d'autres raisons, les frais de licence versés ne seront pas remboursés.

8. Durée et résiliation

Le présent contrat entre en vigueur après signature par les deux parties et reste valable jusqu'à sa résiliation par écrit. Il annule et remplace tout contrat antérieur concernant l'utilisation de Viacar-Idispo garage.

Le présent contrat est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il se renouvelle tacitement d'année en année s'il n'est pas dénoncé 3 mois avant son expiration.

Le SAN se réserve la possibilité de résilier de plein droit le contrat d'utilisation de l'application Viacar-Idispo garage dans le cas où les droits d'utilisation (chiffre 4) et les responsabilités du collaborateur du client (chiffre 5) ne seraient pas respectés ou pour d'autres motifs importants qui empêcheraient son exécution.

9. Droit applicable et for

Le présent contrat est soumis au droit suisse et le for est à Lausanne.

Pascal Chatagny
 Chef du Service des automobiles
 et de la navigation du canton de Vaud

Le client

Lausanne, le __ / __ / 20__

Date : __ / __ / 20__

Registre / NIP N° : _____

Plaque « U » N° : _____

Utilisateur(s) (nom, prénom E-mail) : _____

